



ECOLE JEANNE d'ARC Le Mirail

65, avenue du Prof. Bergonié

33130 BEGLÉS

05.56.85.97.75

secretariat.jeannedarc@le-mirail.fr

www.jeannedarc-begles.fr

Année scolaire 2025/2026

Chers parents,

Une nouvelle année s'achève et la nouvelle rentrée s'organise déjà ! Afin de préparer la nouvelle année scolaire, vous trouverez **sur le site de l'école, le dossier administratif de votre enfant pour la rentrée 2025** (présentation de l'école → documents → année scolaire 2025/2026)

Il devra être complété numériquement et renvoyé par mail à secretariat.jeannedarc@le-mirail.fr (avec en objet : dossier de rentrée + nom et prénom de l'enfant) ou déposé à l'école, avant le jeudi 7 juillet 2025, date à laquelle l'école fermera pour l'été. Le secrétariat ouvrira à partir du lundi 25 août 2025.

Dès réception, **la fiche élève individuelle** doit être relue, corrigée, modifiée et retournée au plus vite pour que nous mettions à jour toutes les informations du dossier administratif

Si des changements interviennent en cours d'année, n'oubliez pas d'informer l'enseignante et/ou le secrétariat au plus vite.

Si vous souhaitez **payer par prélèvement**, vous devez compléter le mandat de prélèvement et fournir un RIB. Si vous l'avez déjà fourni, inutile de renouveler ce document, sauf si vous changez d'établissement bancaire.

Pour les parents séparés qui souhaiteraient partager le règlement de la facture de l'année, un pourcentage de répartition peut être mis en place à votre convenance, en sachant toutefois que les deux parents restent solidaires de l'acquittement de l'intégralité des sommes dues. A cet effet, vous devez vous rapprocher du secrétariat avant le 12 septembre 2025.

Le jour de la rentrée

*** Pour les élèves de MS au CM2, le jour de la rentrée des classes est fixé au lundi 1^{er} septembre 2025.**

CP : accueil des élèves à 9h00

CE1 au CM2 : accueil des élèves à 9h30

MS et GS : accueil des élèves à 10h15

La restauration scolaire et la garderie du soir sont assurées dès ce premier jour.

L'accueil se fera aux heures normales dès le mardi 2 septembre 2025.

*** Les élèves de TPS et de PS seront accueillis le mardi 2 septembre 2025.** Un temps d'accueil échelonné est proposé. Les familles peuvent arriver à partir de 9h30 et seront invitées à laisser leur enfant avec l'enseignante de la classe avant 10h30.

La restauration scolaire et la garderie du soir sont assurées dès ce premier jour.

L'accueil se fera aux heures normales dès le jeudi 4 septembre 2025.

L'APEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) proposera un accueil convivial autour d'un café lors de ces deux matinées.

Je vous invite à prendre connaissance du calendrier scolaire qui inclut les vacances académiques et les particularités liées à l'école Jeanne d'Arc Le Mirail avec des jours de classe obligatoires le samedi en remplacement d'autres journées. Des précisions seront apportées au fur et à mesure de l'année.

L'ensemble de l'équipe de l'école Jeanne d'Arc se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Au plaisir de vous retrouver pour partager une nouvelle belle année scolaire !

Cordialement

Céline Bily